



# idiCo

Politique de rémunération

Prise en compte des risques en  
matière de durabilité

Avril 2023

La politique de rémunération d'idiCo prend en compte l'intégration des risques en matière de durabilité par les collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur des investissements. idiCo a une approche de la rémunération liée à la performance mesurée de telle sorte qu'elle n'encourage pas la prise de risques.

Dans l'attribution des rémunérations fixes et variables, la Direction d'idiCo s'appuie sur un Comité des Rémunérations. In fine, les contrôles sur l'application de la politique de rémunération sont réalisés par la Compliance.